

Tonner Drones convoque son assemblée générale et élargit sa stratégie

Cannes, le 18 septembre 2024 18h00, Tonner Drones (la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle convoque une assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 21 octobre (l'« AG ») afin que les actionnaires puissent voter sur plusieurs résolutions importantes, notamment le mandat d'élargir sa stratégie.

Stratégie du mandat

Lors de l'AG, les actionnaires seront invités à voter sur un mandat visant à mettre en œuvre une nouvelle stratégie et à modifier les statuts en conséquence. La société a mené à bien un processus de restructuration et de refinancement en réglant, entre autres, divers contrats de financement et en mettant fin à toutes les lignes de capitaux propres. La nouvelle direction de la société est convaincue qu'elle peut également aider d'autres sociétés cotées en bourse à échapper à des structures de financement similaires et étouffantes. La société est en mesure de conseiller la direction de ces sociétés, d'aider à organiser le financement et également d'envisager des investissements directs dans ces sociétés. Il existe une forte demande sur le marché pour un financement équitable. Cette nouvelle stratégie devrait pouvoir contribuer plus facilement à la rentabilité de TonnerDrones.

Nouveaux membres du conseil d'administration

Les actionnaires seront également invités à voter sur la nomination des nouveaux administrateurs proposés, Olaf Graeff et David Cloetingh. Ils ont tous deux de nombreuses années d'expérience en tant qu'investisseurs indépendants dans le monde financier. Ils peuvent soutenir l'entreprise dans son développement futur et ses décisions d'investissement. Leurs CV complets sont disponibles sur le site Web de la société.

Départ de M. Ott et de M. Taylor

Dans le contexte du départ de Jean François Ott (président du conseil d'administration) et de Brad Taylor (PDG et administrateur), et pour aider la Société dans ses efforts de réduction de la dette et des coûts, M. Ott et M. Taylor, ainsi que leurs entités liées, ont convenu de diverses mesures qui ont été énoncées dans le communiqué de presse ¹ du 16 septembre 2024. Ces mesures ont été soumises à l'approbation des actionnaires et seront donc également votées par les actionnaires lors de l'AG.

« Je suis convaincu que nous avons pris les bonnes mesures pour restructurer l'entreprise et la préparer à la croissance future. La nouvelle structure de coûts réduits et la stratégie d'investissement permettent à l'entreprise d'atteindre plus facilement la rentabilité. La nouvelle direction a une connaissance approfondie des marchés financiers et des stratégies d'investissement. Notre mission est de récompenser la confiance des investisseurs et des actionnaires. « Notre objectif est de devenir rentable avec Tonner Drones pour la première fois de son histoire en 2025 », a déclaré Diede van den Ouden, PDG. « Bien que je sois enthousiaste à l'idée de voir l'avenir se concrétiser, il faut d'abord fermer le passé. Nous attendons maintenant la finalisation des résultats semestriels. Ceux-ci continueront de refléter les coûts élevés de la restructuration et montreront également la dépréciation de certains de nos actifs. »

L'Assemblée Générale se tiendra le 21 octobre à 15h00 au 11 Av. de l'Opéra, 75001 Paris. L'annonce de l'Assemblée Générale et le texte intégral des résolutions sont disponibles sur www.tonnerdrones.com/finance.

Fin du communiqué de presse.

1) <https://tonnerdrones.com/wp-content/uploads/2024/09/Tonner-Drones-Les-changements-de-direction-conduisent-a-une-reduction-supplementaire-de-la-dette.pdf>

À propos de Tonner Drones : Tonner Drones (anciennement Delta Drone) développe des technologies pour le secteur de la logistique et propose un produit prometteur pour la stabilisation des drones après recul. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants de drones français prometteurs. La stratégie de Tonner Drones consiste à tirer parti de ses participations dans ces entreprises par le biais d'une gestion active des actifs, d'un fonds de capital-investissement et en s'associant à d'autres fonds de capital-investissement pour devenir un important consolidateur du secteur. Des revenus supplémentaires peuvent être générés par les redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones auprès de fabricants reconnus. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France.

En cas de doute, le texte anglais du communiqué fera foi.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur www.tonnerdrones.com: / contact@tonnerdrones.com

Drones Tonner

Diede van den Ouden

Communication financière

investors@tonnerdrones.com

Avertissement

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.
